

Modèle type de clause de non-débauchage

*Le modèle présenté ici est un modèle général.
Il ne prend pas en compte votre cas particulier. Adaptez-le à votre situation.*

L'associé quittant la société *[A COMPLETER par vos soins avec le numéro d'entreprise de la société _____]* s'interdit expressément, de manière directe ou indirecte, de débaucher tout membre du personnel * de la société.

La présente clause de non-débauchage est en vigueur pour une durée de cinq (5) années à compter de la date de la signature pour quelque motif que ce soit.

En cas d'infraction à la présente clause de non-débauchage, l'associé quittant la société sera redevable à la société de dommages et intérêts fixés forfaitairement et de commun accord à 25.000 € par personne détournée, sous réserve de dommages et intérêts supérieurs, à charge pour la société de justifier l'étendue de son préjudice.

On entend par « infraction » de l'associé quittant la société, de façon non limitative, tout acte et / ou tentative d'acte de débauchage à l'égard d'un membre du personnel la société – prouvable par toutes voies de droit en ce inclus une attestation de témoignage, sms, capture d'écran d'une interface web et /ou tablette et /ou smartphone, capture d'écran dans un social media (par exemple Google, LinkedIn, Facebook, Instagram, Pinterest, Tik tok etc...).

Date :

L'associé quittant la société

L'associé restant

Nom & prénom

Nom & prénom

Signature

Signature

*Liste du personnel ci-annexé et paraphé pour accord par toutes les parties.